

Emplacement
réservé aux
timbres
fiscaux

Version 08/2024

REPUBLIQUE FRANCAISE



DITTT-SSCR-MOD-040-PC

DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE

- ECHANGE D'UN PERMIS DE CONDUIRE
- DUPLICATA DU PERMIS DE CONDUIRE
- PERMIS DE CONDUIRE INTERNATIONAL
- CONVERSION DE BREVET MILITAIRE OU VALIDATION D'UN DIPLÔME
- PERMIS DE CONDUIRE – MISE A JOUR SUITE A AVIS MEDICAL
- CHANGEMENT D'ETAT CIVIL
- CERTIFICAT DE RECONNAISSANCE D'UN PERMIS DE CONDUIRE ETRANGER

Photo d'identité

Merci de remplir ce formulaire à l'encre noire, en lettres majuscules, sans accents, sans rature ni surcharge.

Nom de naissance :

Prénom(s) :

Né(e) le : à :

Pays de naissance : Nationalité(s) :

Adresse de domicile :

Téléphone fixe / portable : E-Mail :

Je soussigné(e), le (la) déclarant(e) atteste sur l'honneur que les renseignements de la présente demande sont exacts et ne pas faire l'objet d'une suspension en cours d'exécution ou d'une interdiction de solliciter la délivrance du permis de conduire.

Fait le

à

Signature du demandeur :



La signature doit être apposée ci-dessus à l'encre noire, de manière appuyée et sans toucher le cadre interne

ATTESTATION D'HEBERGEMENT (à remplir par le logeur si le demandeur ne dispose pas d'une adresse personnelle)

Je soussigné(e), né(e) le à

Déclare sur l'honneur héberger, à mon domicile situé au depuis le

Fait le

à

Signature du logeur :

DECLARATION DE PERTE (à remplir par le demandeur si la demande fait suite à la perte du permis de conduire original)

Je soussigné(e), né(e) le à

Déclare sur l'honneur avoir perdu mon permis de conduire national n°
délivré par le pays suivant

Dans le cas où le titre perdu serait retrouvé, je m'engage à le retourner à la DITTT dans les plus brefs délais.

Fait le

à

Signature du déclarant :

Tout permis de conduire obtenu frauduleusement sera immédiatement retiré sans préjudice des poursuites pénales encourues aux termes des articles 441-6, 441-7 et 441-10 du code pénal.

La loi modifiée n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

ATTENTION : SEULS LES DOSSIERS COMPLETS PEUVENT ÊTRE DEPOSES

PIECES A FOURNIR

ATTENTION : Les pièces justificatives d'identité et de domicile doivent être fournies pour chaque demande.

	Mise à jour suite à avis médical	Changement d'état civil	Duplicata de permis	Echange de permis	Conversion de brevet militaire ou diplôme	Permis international	Certificat de reconnaissance RPC
- 1 Timbre fiscal (en vente à l'hôtel des impôts ou dans les agences OPT).	2400 F.CFP	2400 F.CFP	2 400 F.CFP	2 400 F.CFP	Gratuit	3 000 F.CFP	Gratuit
- 2 Photos d'identité récentes, de face et identiques (inscrire vos noms et prénoms au dos).	X	X	X	X	X	X	X
- Copie d'un justificatif d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport).	X	X	X	X	X		X
- Copie d'un justificatif de domicile en Nouvelle-Calédonie (voir tableau ci-dessous).	X	X	X	X	X	X	X
- Le permis de conduire original . Si le permis de conduire original n'est pas rédigé en langue française, la traduction officielle en français de ce dernier, faite par un traducteur agréé.	X	X	X	X	X	X	X
- Le cas échéant une déclaration sur l'honneur de perte ou de vol du permis de conduire original . Le récépissé de déclaration de vol est délivré par la police ou la gendarmerie.	X	X	X	X	X		
- 1 certificat d'authenticité récent de vos droits à conduire établi par l'Etat de délivrance de votre permis à échanger mentionnant l'origine, l'étendue et la validité de vos droits à conduire (avec dates d'obtention de chaque catégorie et leur désignation). - Le cas échéant sa traduction en langue française.				X			
- S'il y a lieu, l' avis médical d'aptitude à la conduite établi par la direction des affaires sanitaires et sociales (DASS).	X			X			
<u>Pour les ressortissants étrangers :</u> - Copie du titre de séjour en Nouvelle-Calédonie (attention, le titre original peut être sollicité lors du dépôt).	X	X	X	X		X	
<u>Pour les ressortissants étrangers :</u> - Hors Européen ou EEE : 1 attestation du haut-commissariat , mentionnant la date de 1 ^{ère} entrée en Nouvelle-Calédonie, - Si le permis vous a été délivré par un pays autre que le vôtre, des justificatifs de votre résidence pendant 6 mois dans ce pays seront en outre sollicités. Cette période de résidence doit inclure la date d'obtention de votre permis étranger.				X			
<u>Pour les ressortissants français :</u> - Copie de l' attestation d'immatriculation ou de résidence , délivrée par le consulat de France dans le pays étranger qui vous a délivré votre permis, apportant la preuve que le demandeur avait établi sa résidence normale à titre permanent durant au moins 6 mois dans le pays d'obtention du permis étranger (ce certificat doit couvrir la date d'obtention de votre permis). <i>Si vous avez la nationalité du pays qui vous a délivré le permis (binational à justifier) et que vous ne pouvez fournir ce certificat, tout justificatif de votre résidence pendant 6 mois minimum dans ledit pays incluant la date d'obtention de votre permis.</i>				X			
- Le certificat de position militaire ou l' état signalétique et des services					X		
- Le « volet de conversion » du brevet militaire signé par les autorités militaires ou la demande de conversion de brevet militaire de conduite signé par les autorités militaires					X		
- Une attestation délivrée par la Communauté du Pacifique précisant le nom, la fonction, la nature et la durée du contrat en Nouvelle-Calédonie du demandeur. Pour toute demande émanant d'un membre de la famille (conjoint, marié ou vivant maritalement et leurs une attestation délivrée par la Communauté du Pacifique précisant le nom, la fonction, la nature et la durée du contrat en Nouvelle-Calédonie du demandeur. - Copie de la carte spéciale émanant du ministère Français des Affaires Etrangères (MAE), - Copie du titre de séjour comportant la mention « étudiant ».enfants), le dossier de demande devra également comprendre un document attestant du lien de parenté							X
- Le cas échéant l'autorisation de la personne ou de l'institution investie de l'autorité parentale (le mineur émancipé doit en fournir la preuve).			X	X			X

Justificatif de domicile indiquant l'adresse physique

<p>I- Pour le demandeur disposant d'une adresse personnelle, au moyen de l'un des documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Facture d'électricité, d'eau, d'enlèvement des ordures ménagères ou de téléphone fixe, datant de moins de 3 mois, ➢ Une quittance de loyer non manuscrite de moins de 3 mois, ➢ Un certificat d'imposition ou de non-imposition. 	<p>II- Pour le demandeur hébergé par la production des 3 documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Attestation sur l'honneur de l'hébergeant datée et signée de l'hébergeant, ➢ Copie d'un justificatif d'identité de l'hébergeant (passeport ou pièce d'identité), ➢ Copie justificatif de domicile de l'hébergeant parmi les documents énumérés en I.
--	---

Remarques :

- Les renseignements portés sur les formulaires doivent correspondre à ceux portés sur les pièces justificatives fournies. **Dans tous les cas, les indications portées sur les pièces justificatives font foi.**
- Si vous souhaitez recevoir votre titre par courrier, vous êtes tenu de déposer en personne votre demande au guichet en y joignant **OBLIGATOIREMENT** une enveloppe affranchie libellée votre nom, prénom(s) et adresse. **Attention, la DITTT ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de problème d'acheminement postal.**

DITTT Nouméa – Bureau du guichet unique

1 bis Rue Edouard Unger - Vallée du Tir – Nouméa BP M2 98849 Nouméa Cedex
Tel : 28.03.00 – Mail : permis-conduire.dittt@gouv.nc

DITTT Koné – Antenne des services du Gouvernement

636 Route de la Née – BP 671 98860 Koné
Tel : 47.70.70 – Mail : antenne-nord.sg@gouv.nc

